

## Que faire si votre vélo a été volé ?

- Faites une déclaration de vol auprès de votre commissariat ou en ligne via : [www.police.be/fr/e-loket](http://www.police.be/fr/e-loket).
- **Donnez un maximum de détails :**
  - Le numéro de série de votre vélo (généralement repris sur la facture d'achat et sous le pédalier du vélo).
  - La description de votre vélo.
  - Le contexte dans lequel vous l'avez vu pour la dernière fois.
  - Si vous avez fait graver ou enregistrer votre vélo, **signalez-le également**.
- **Demandez le numéro de PV** de la déclaration de vol. Si votre vélo est retrouvé, ce numéro de PV vous sera utile pour le récupérer.
- Si votre vélo est assuré, n'oubliez pas de **contacter votre courtier**.

*Consultez régulièrement nos différents réseaux sociaux. Ceux-ci vous informent des vélos qui sont retrouvés dans notre zone de police.*

**Appelez le 101 ou le 112, 24h/24 pour une assistance policière urgente.**



**Pas d'urgence ? Appelez le 02/279.79.79**

## Numéros de téléphone utiles

### Commissariats ouverts 24h/24, 7j/7

#### Direction de Proximité et d'Intervention CENTRE

1000 Bruxelles, rue du Marché au Charbon 30  
02/279.77.11

#### LAEKEN

1020 Bruxelles, boulevard Emile Bockstael 246  
02/279.88.10

#### IXELLES - LOUISE

1050 Ixelles, rue du Collège 1  
02/279.84.16

#### NEDER-OVER-HEEMBEEK/HAREN

1120 Bruxelles, avenue de Versailles 130  
02/279.81.10 & 02/279.89.10

## Liens utiles

**Police-on-web** [www.polbru.be/fr/pow](http://www.polbru.be/fr/pow)

**Police Bruxelles CAPITALE Ixelles** [www.polbru.be](http://www.polbru.be)

**Page Facebook Veloflic**  
[www.facebook.com/VeloflicBrusselsPage](http://www.facebook.com/VeloflicBrusselsPage)

**Enregistrement vélo à Bruxelles**  
<https://mybike.belgium.be>

**Dépôt Bruxellois des vélos retrouvés**  
[www.cyclo.org/fr/ateliers/  
depot-bruxellois-des-velos-retrouves](http://www.cyclo.org/fr/ateliers/depot-bruxellois-des-velos-retrouves)

# ENSEMBLE CONTRE LE VOL DE VÉLOS



## Prévention



# Police

Bruxelles CAPITALE Ixelles

« Le vol de vélos est un véritable fléau mais des solutions existent ».



## Comment sécuriser votre vélo ?

Optez pour un antivol efficace. Il existe différents types d'antivols pour votre vélo.

### • Cadenas antivol en U

ce type de cadenas est relativement lourd. Il peut s'attacher soit à la roue, soit au cadre du vélo pour relier le tout au râtelier à vélos. Un bon cadenas antivol est fabriqué en acier trempé et est suffisamment large. En cas d'achat d'un antivol en U, il faut veiller à ce qu'il y ait deux points de fixation.



### • Cadenas à glissière

constitue un bon cadenas de base qui se fixe sous la selle. L'épaisseur de l'anneau et de la gaine de protection déterminent la solidité du cadenas.



**Conseil :** la combinaison d'un cadenas en U et d'un cadenas à glissière constitue une bonne protection contre les voleurs.

### • Cadenas à chaîne

ce cadenas est fait d'acier trempé et est muni d'une sorte de disque. Il est souvent utilisé par les motocyclistes.



• **Cadenas à glissière et le cadenas à chaîne combinés**  
cette combinaison de deux types de cadenas - qui ne nécessite qu'une seule clé - se retrouve sur les modèles de vélos récents.

### • Cadenas pliable

ce cadenas se compose de manches et est fait d'acier trempé.



• **Le cadenas à câble (en spirale)**  
se compose d'une série de fils de fer fins. Plus les fils de fer sont nombreux, plus le cadenas offre une bonne protection contre le vol. En s'armant d'un peu de patience, un voleur peut toutefois le cisailer.



• **Le cadenas à maillon**  
variante du cadenas en spirale est un câble en acier recouvert d'une gaine protectrice faite également en acier. Ce type de cadenas ne dissuade pas non plus les voleurs.

## ! Bien attacher son vélo

**Attachez le cadre et si possible les roues à un point fixe.**

Si vous ne pouvez attacher qu'une seule roue, privilégiez la roue avant.

Dans la mesure du possible, **évit**ez que l'antivol ne traîne par terre, accrochez votre cadenas en hauteur (50 cm minimum) et la serrure vers le bas.

Protégez aussi la **selle et les roues avec des écrous ou des axes sécurisés** (pas d'attaches rapides).

## 🔒 Toujours cadenasser son vélo

**Même pour "2 minutes"** ou si vous êtes à proximité, un vélo non attaché se vole en un clin d'œil.

**Même dans un espace privatif et/ou fermé.**

En effet, plus d'un vol sur deux a lieu à domicile, dans des espaces communs ou non.

## P Pour stationner votre vélo

**Évit**ez les lieux peu fréquentés ou réputés à risque.

Privilégiez les endroits où il y a beaucoup de passage voire équipés de caméras de surveillance.

**Marquez votre vélo.** Depuis 2019, la région bruxelloise a lancé le service mybike.brussels permettant aux cyclistes roulant à Bruxelles d'enregistrer et d'identifier gratuitement leur vélo (neuf ou ancien) à l'aide d'un sticker afin de réduire le risque de vol. Il vous permet **d'enregistrer et d'identifier votre vélo à l'aide d'un sticker afin de réduire le risque de vol.**

## 🚲 J'identifie mon vélo<sup>1</sup>

Marque : .....

Modèle : .....

Type : Dame - Monsieur - Enfant - Autre

Sorte : Electrique - Classique - City - Mountain - Autre

Couleur<sup>2</sup> : .....

Je possède des photos du deux-roues ? OUI / NON

Mon vélo est enregistré ? OUI / NON

Si oui, numéro d'identification :

Numéro de série :

Caractéristiques particulières<sup>3</sup> :

Mon vélo est-il assuré ? OUI - NON

N° de contrat : .....

1) Si votre vélo est volé, ces renseignements seront utiles lors de votre dépôt de plainte

2) Couleur principale & éventuellement couleur accessoire

3) Maximum 3 caractères (guidon spécial, accessoires, ...)

Éditeur responsable : Le chef de corps  
de la police de Bruxelles CAPITALE Ixelles, Michel GOOVAERTS